

Publié le 25 juillet 2024

Focus sur les ports de Monaco

Le 21 juillet dernier, Monaco accueillait la 21e et dernière étape du Tour de France. Les coureurs, lors du contre la montre, ont eu l'occasion d'apercevoir de loin les ports de Monaco. L'occasion de porter un éclairage sur la Société des ports de Monaco, plus précisément la Sepm (Société d'exploitation des Ports de Monaco), l'équivalent d'une Spl française.



Créée en 2000, la **Sepm** gère les ports de la Principauté, à la fois sur les plans technique et commercial. Détenue à 100 % par l'Etat monégasque, la Sepm assure aussi la gestion de la nouvelle digue semi-flottante ainsi que son activité croisière. La société doit répondre à un certain nombre d'objectifs : définition de la politique commerciale pour les plaisanciers et les compagnies de croisières et **dynamisation des escales de plaisanciers et de grande plaisance.**

L'accueil des plaisanciers reste l'objectif numéro un de la quarantaine de salariés de la société. En animant les périmètres portuaires, en améliorant l'accueil en Principauté des plaisanciers, la Sepm participe de la santé florissante de l'économie monégasque. **Elle s'inscrit dans la dynamique des Epl françaises, même si son statut diffère quelque peu.**